

## Le développement du local, de la contrainte économique au projet politique

*The Development of the Local Level, From Economic Constraint to Political Project*

Jean-Marc Fontan

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/993>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.993](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.993)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

### Éditeur

Association d'Économie Politique

### Référence électronique

Jean-Marc Fontan, « Le développement du local, de la contrainte économique au projet politique », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 30 | 2003, mis en ligne le 01 mai 2003, consulté le 29 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/993> ; DOI : [10.4000/interventionseconomiques.993](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.993)

---

Ce document a été généré automatiquement le 29 mai 2019.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

---

# Le développement du local, de la contrainte économique au projet politique

*The Development of the Local Level, From Economic Constraint to Political Project*

**Jean-Marc Fontan**

---

- 1 À l'automne 2001, lors de discussions réalisées dans le cadre de travaux menés au sein de l'*Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale* (ARUC-ÉS), Yvon Leclerc, président de l'*Association des Centres locaux de développement du Québec* (ACLQ), présentait un projet de mise à jour des trois rapports produits à la fin des années 1980 par le *Conseil des affaires sociales* sous le titre « *Deux Québec dans un* ». La mise à jour a donné lieu à une publication qui situe les avancées et les nouveaux défis du développement régional et du développement local dans une perspective de renouvellement du modèle québécois (Leclerc et Béland, 2003).
- 2 Le projet de resituer l'action des développeurs régionaux et locaux a soulevé, parmi les chercheurs présents à la rencontre, la question suivante : devrait-on aussi se pencher sur l'état de situation de l'analyse théorique face aux pratiques post 1990 de développement régional et de développement local ? En d'autres termes, face à ces nouvelles pratiques, les paradigmes du développement local fournissent-ils les bons outils conceptuels et les bons schèmes d'analyse pour comprendre le sens et la portée des initiatives québécoises de développement local ?
- 3 Nous répondrons à cette question par une analyse des transformations observables sur les deux dernières décennies dans le discours du paradigme du développement local. Ces transformations portent autant sur la façon d'aborder ou de traiter théoriquement du développement local que sur les types d'actions qui sont pensées puis mises en place par les acteurs public, privé et associatif.

## Évolution du discours théorique : du mouvement social au système local de production

- 4 Les travaux sur le développement local ont été intenses entre 1980 et le début des années 1990. Dans un livre produit au début des années 1990, nous présentions un portrait synthèse des modèles théoriques développés tant en Europe qu'en Amérique du Nord sur le développement local (Tremblay et Fontan, 1994). La recension des écrits sur le développement local que nous avons alors réalisée nous a permis d'identifier deux grandes écoles de pensée :
  - une première école dite libérale proposant des actions devant être portées par des acteurs locaux issus des milieux publics et privés pour créer des emplois et produire une richesse locale ;
  - une deuxième école dite progressiste, dont l'originalité reposait sur des actions visant l'atteinte d'objectifs sociaux et économiques par des acteurs locaux mobilisés par des animateurs du secteur social pour créer des emplois et de la richesse pour contrer l'exclusion et l'appauvrissement des personnes en situation de marginalisation sur le territoire concerné.
- 5 Nous avons alors démontré que les discours sur le développement local reposaient sur une mise en légitimité de l'intervention de l'acteur local comme agent de transformation sociale pour contrer des phénomènes de dualisation socio-territoriale. Nombre d'auteurs parlaient ou voyaient dans le développement local un exemple de nouveau mouvement social.
- 6 L'analyse des discours situait le système d'action de ce mouvement social au sein même de l'espace national. Les interventions des acteurs locaux se définissaient dans un contexte de développement perçu en fonction des contraintes de régulation découlant de l'autorité ou du patronage exercé par l'État-nation sur le territoire local. En d'autres mots, la variable mondiale était absente des discours, sinon pour décrier le retrait de multinationales du territoire affecté par de hauts taux de chômage.
- 7 Les réflexions interprétatives proposées par les chercheurs s'inspiraient donc du discours et des pratiques d'acteurs du développement local encore mentalement insérés dans le paradigme développementaliste fordiste. Elles prenaient peu en compte les contraintes de la mondialisation comme nouvelle instance de régulation du devenir des espaces continentaux, nationaux, régionaux et locaux. Elles cherchaient tout au plus à identifier et à mettre au service du développement national les ressources du milieu local. Pour nombre de théoriciens, le développement local était perçu essentiellement dans son endogénéité, comme une réponse locale au mal-développement provoqué par des acteurs nationaux.
- 8 Dans un tel contexte, la finalité des actions de développement local en était une de rattrapage. Pour l'acteur local, il ne s'agissait pas de questionner le bien fondé de l'idée de développement. Il lui fallait plutôt trouver « les moyens et les recettes » pour faire émerger du local à la fois du développement et de la richesse. Cette position non critique de l'acteur social vis-à-vis un projet fondamentalement développementaliste s'est reflétée dans la littérature portant sur le développement local par une abondance d'études et de recherches monographiques vouées à la promotion de l'action développementale par le

bas. La finalité des recherches se limitait à des fresques descriptives faiblement évaluatives (Fontan, 2001).

- 9 À la famille des travaux centrés sur les interventions de redynamisation du territoire par des acteurs locaux partie prenante d'un mouvement social, succède un ensemble de recherches portant sur l'analyse systémique des modalités de développement de l'espace national prenant place à l'échelle d'une région. Pour les chercheurs de « l'approche système », l'analyse de la dynamique de création de la richesse portait moins sur le rôle de l'acteur local voulant créer un tissu socio-économique endogène que sur l'étude du système d'action volontariste mis en scène par des entrepreneurs partie prenante d'un système économique pour maintenir et développer la production locale ou régionale.
- 10 Ces travaux sur les systèmes empruntent la piste du développement régional et du développement local pour expliquer des phénomènes de redynamisation du capitalisme national. Le régional et le local sont vus comme des niveaux d'intervention appropriés pour étudier les phénomènes de reconversion, pour se pencher sur les modalités de renouvellement du capitalisme à partir de logiques diffuses d'intervention développementalistes. Des travaux précurseurs italiens (Bagnasco, 1977 ; Becattini, 1979) puis états-uniens (Piore et Sabel, 1984) ont été conduits par sur la troisième Italie. Ils mettaient en lumière un type de développement découlant de la création de systèmes locaux industriels à l'image de ceux étudiés à Manchester par Marshal à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.
- 11 En France, Aydalot (1984a ; 1984b) initie tout un filon de recherche autour du concept de mini-système économique de production. Selon ce dernier, un système local de production est d'autant plus structurant pour un milieu qu'il est innovant. Le repositionnement du local dans l'économie nationale et mondiale passe alors par la capacité des entrepreneurs locaux de se doter de moyens collectifs d'innovation. Aydalot réintroduit dans l'étude du développement le concept d'innovation mis de l'avant par Schumpeter, et surtout il renoue avec le rôle central de l'entrepreneur comme point central pour comprendre ce qui permet la dynamisation d'une économie locale ou régionale. Dans une étude réalisée avec Lévesque et Klein, nous avons été en mesure d'observer comment l'analyse du développement local se faisait essentiellement en termes systémique. Pour parler du développement local, une variété de concepts sont utilisés. Il est question de districts industriels, de districts technologiques, de système local d'innovation, de système de production locale, de pôles technologiques, de technopôle et de réseaux d'entreprises (Lévesque, Klein et Fontan, 1995).
- 12 Que signifie ce déplacement dans la façon d'étudier le développement local?
- 13 Pour les chercheurs, le repositionnement du regard permet de déplacer l'angle d'observation et de prendre une certaine distance critique vis-à-vis de l'acteur développementaliste local. L'approche centrée sur les mouvements sociaux (Chassagne et Romefort, 1987) est délaissée au profit d'une approche misant sur l'identification des mécanismes de coordination prenant place entre des acteurs d'un territoire donné pour dynamiser les activités productives. L'idée de régulation du développement par l'implantation de mécanismes nouveaux et diffus de gouvernance des actions économiques locales est considérée comme centrale (Benko et Lipietz, 1992).
- 14 La transformation du regard des chercheurs est un premier élément à prendre en considération pour comprendre les mutations dans le discours sur le développement

local. Un deuxième élément est lié aux innovations prenant place dans le cadre institutionnel public.

## Décentralisation des services publics en matière de développement local, l'exemple québécois

- 15 Depuis 1980, la portée développementaliste des interventions étatiques en sol québécois s'est profondément transformée. Le Québec dispose depuis 1996 d'une politique de décentralisation en matière de soutien à la création d'entreprises et à la mise en valeur de la main-d'œuvre, laquelle a permis de rapprocher la prestation des services publics des demandeurs de services.
- 16 Concrètement, le territoire québécois dispose maintenant d'un réseau d'organisations de développement local financées par les gouvernements de Québec et d'Ottawa : les *Sociétés d'aide au développement des collectivités* (SADC) et les *Centres locaux de développement* (CLD). On retrouve aussi sur le territoire québécois un réseau de *Centres locaux d'emplois* (CLE) voués à la mise en valeur des ressources humaines locales. Les bassins d'emploi et de non emploi ont à leur disposition un ensemble de ressources offrant des services de proximité pour faciliter l'émergence de projets socio-économiques et pour réduire les obstacles à l'insertion de la population active sur le marché du travail.
- 17 La politique de décentralisation des services publics en matière de développement local complète la politique nationale de développement. Le Québec est aujourd'hui doté d'une infrastructure complexe d'intervention où le développement de l'espace national est partagé entre une filière sectorielle de développement de l'économie (aide à la nouvelle économie par exemple) et une filière territoriale d'intervention reposant sur des créneaux spécialisés d'intervention en matière de développement social, de développement économique et de développement culturel.
- 18 L'État se dit et se veut animateur du développement socio-économique. Il a renforcé sa capacité de gestion et de régulation en associant un nombre très important de ressources pour co-gérer des politiques et des programmes pensés et administrés dans la pure tradition centralisatrice. La bonne gouvernance fait réaliser par autrui et à moindre coût la gouvernance autoritaire qu'incarnait l'État keynésien. Le post-keynésianisme renouvelle les habits de l'empereur.
- 19 Le champ formel du développement local est principalement sous la responsabilité de structures associatives directement assujetties à une politique et à un financement publics. L'institutionnalisation des pratiques se reflète fortement dans les objets de recherche étudiés par les chercheurs spécialisés dans le domaine puisqu'ils auront tendance à analyser les actions du développement local à celles découlant des interventions des organisations publiques ou des organismes communautaires contractualisés par des pouvoirs publics.

## Initiatives de développement et « bonne gouvernance » du local

- 20 Le passage d'un type de développement local porté par un acteur collectif « rebelle » inscrit dans une dynamique de contestation à des fins de transformation sociale à un type

de développement réalisé par des professionnels du développement au service de programmes publics sectoriels ou territoriaux confronte les chercheurs à la question suivante : le développement local critique ou en rupture est-il complètement disparu ou s'est-il recomposé ?

- 21 Il est clair que l'institutionnalisation des pratiques novatrices de développement économique communautaire nées dans la décennie 1980 pour trouver des réponses à la faible capacité du local à créer des emplois et de la richesse, pour revitaliser de vieux quartiers industriels, pour améliorer la capacité de travail de la main-d'œuvre marginalisée a permis aux organisations concernées de sortir de la précarité financière qui accompagnait leur émergence. Il est certain que les professionnels qui y travaillent profitent de la reconnaissance associée à l'institutionnalisation de leur organisation. Ils y gagnent en légitimité.
- 22 Il est tout aussi clair que l'institutionnalisation n'a pas sonné le glas de la capacité innovante des acteurs locaux issus du mouvement social ou de systèmes d'action. La capacité innovante s'est parfois maintenue au sein de structures d'intervention qui ont su garder un équilibre sain entre la convention les institutionnalisant et la critique artistique (Boltansky et Chiapello, 1999) à la base de la mission qu'elles se sont données. La capacité innovante s'est aussi déplacée ou recomposée autour de besoins nouveaux et par conséquent de nouvelles façons d'intervenir. Les travaux récents sur le thème du développement local permettent de saisir cette nouveauté à partir d'un positionnement théorique qui ne se reconnaît pas forcément dans le champ « main stream ».
- 23 Nous pouvons dire que l'étude du développement local est aujourd'hui partagée entre des recherches portant sur un bassin d'initiatives intégrées contractuellement à l'appareil d'État et faiblement insérées dans l'économie de marché et des recherches mettant en valeur une myriade d'initiatives hétéroclites, peu ou pas institutionnalisées, dotées de finalité non convergentes et proposant des modes d'intégration plus ou moins formalisés à l'économie de marché.
- 24 Avant de présenter des exemples de ce renouvellement des capacités d'innovation et des pratiques qui en découlent, il importe de comprendre le changement matriciel qui affecte les États-nation depuis l'avènement de la mondialité.

## Changement matriciel : de la modernité à la mondialité

- 25 Les grandes transformations du « système social » prennent du temps à se cristalliser. Si l'école de la régulation utilisait la notion de crise profonde comme indicateur pour déterminer le point de rupture et de passage d'une phase d'évolution sociétale à une autre, il importe de rappeler qu'une crise majeure constitue l'aboutissement d'un processus qui se construit sur la longue durée.
- 26 Pour nombre de chercheurs universitaires, cette lenteur dans la cristallisation des composantes du changement au sein d'un système sociétal fait en sorte que « les nouveaux indicateurs » à utiliser pour comprendre la réalité deviennent souvent évidents après coup.
- 27 L'analyse du développement local et des nouveaux mouvements sociaux, telle qu'elle prit naissance à partir de la fin des années 1970, reposait sur une compréhension étatique de la dynamique sociétale. La société était perçue comme un produit de l'État, lequel était considéré comme la forme institutionnelle centrale de structuration de l'espace national.

Le développement local ne pouvait être interprété qu'à la lumière des éclairages théoriques découlant, par exemple, de l'analyse fordiste du mode de développement capitaliste.

- 28 À partir des années 1990, cette façon d'analyser l'évolution du système économique des sociétés développées perd de sa capacité interprétative. Elle permettait d'expliquer une partie des phénomènes tout en laissant dans l'ombre un ensemble de processus qu'elle ne parvenait pas à aborder.

## De quels nouveaux indicateurs s'agit-il ?

- 29 Pour les pays en développement et développés, il devient évident à partir du début des années 1980 que la gouverne des États-nation est soumise à l'ingérence politique directe de grandes organisations para-publiques et privées internationales. Le programme des ajustements structurels, qui est généralisé au tournant des années 1980, dicte de façon précise les changements que des États en développement doivent opérer pour avoir accès à l'aide financière de la communauté internationale. Quant aux États-nation membres de l'OCDE, ils doivent revoir leur façon de réguler leurs interventions pour répondre aux exigences et aux mots d'ordre qui sont lancés par les grandes organisations internationales (FMI, Banque mondiale), et ce, dès le milieu des années 1980.
- 30 Concrètement, le paysage politico-économique prenant place à partir de 1945 se définit en fonction d'une régulation post État-nation. Ce paysage n'est plus celui de l'État régalien maître d'œuvre de la planification et de l'aménagement du territoire national. La nouvelle scène révèle, d'un côté, la présence d'un État partenaire relais des directives énoncées par un réseau d'organisations internationales porteuses d'une idéologie mondialisante. D'un autre côté, l'État devient un des partenaires d'un réseau dense d'organisations et d'entreprises privées, collectives ou sociales porteuses d'une idéologie localiste ou régionaliste. Ces réseaux, excroissance de l'État par le haut et par le bas, constituent la forme très embryonnaire d'un État mondial en construction.
- 31 Concrètement, la « mondialité », comme « espace et processus » de réalisation d'un nouveau lieu de régulation de la modernité avancée, prend le relais de la « nationalité » comme « espace et processus » d'intégration et de connectivité. Nous assistons donc à partir de 1945 à une transformation aussi fondamentale que celle qui a vu le passage de l'Ancien au Nouveau Régime, mais sans le fatras des révolutions et surtout sans la crise d'adaptation socio-économique induite par le libéralisme politique et le capitalisme sauvage qui ont marqué le paysage social des pays européens au 19<sup>e</sup> siècle.
- 32 En quoi l'analogie est-elle possible ? Certainement pas en termes de renouvellement du système économique. Nous ne vivons pas actuellement une transformation ayant une ampleur équivalente à celle qui a marqué le passage du mercantilisme ou du pré-capitalisme au capitalisme industriel. Nous observons toutefois depuis plus de cinq décennies un saut qualitatif important dans la nature même du capitalisme ou la sphère financière occupe une place et une importance déterminantes dans l'évolution même du système.
- 33 L'analogie entre les deux périodes de transformation de la matrice civilisationnelle est plus parlante lorsqu'on la regarde de façon spatiale. La construction de l'État-nation a signifié l'intégration et la soumission de zones culturelles indépendantes à un nouvel espace identitaire, celui de la nation. Actuellement, la construction de la mondialité

signifie l'intégration et la soumission de territoires nationaux à un nouvel espace identitaire, celui du système-monde.

- 34 Sociologiquement parlant, cette transition à la mondialité a une incidence sur la façon de tisser des rapports sociaux. Les acteurs des rapports sociaux ont moins à se définir ou à être préoccupés par les contraintes découlant de la citoyenneté nationale. Ils se sentent moins concernés par le projet politique de l'État-nation et plus à l'écoute et concernés par les exigences qui garantiraient une bonne intégration et une bonne connectivité à la mondialité.
- 35 Concrètement, la mondialité et son ensemble de contraintes amènent l'acteur social à innover dans la façon de mobiliser des ressources. De nouvelles allégeances et de nouveaux répertoires d'action sont pensés et mis en œuvre. Par exemple, les termes de référence des rapports sociaux institutionnalisés sont sujets à recomposition. Le travailleur, comme entité du rapport salarial représentée par l'intermédiaire de son syndicat, se montrera ouvert à des ententes de collaboration avec le dirigeant de l'entreprise. Leur mise en interface autour de la redistribution de la richesse produite par les activités économiques de l'entreprise est élargie à la question de la survie de cette dernière face à la menace induite par l'hyper concurrence internationale. Au sein du rapport salarial, tant les représentations de l'adversaire ou de l'opposant, d'un côté, que celle des alliés naturels, de l'autre, prennent une nouvelle configuration.
- 36 Les comportements, les identités, les affiliations, les responsabilités... ont moins à être définis et exercés pour l'espace national, ils sont désormais définis en fonction d'un « soi » et d'une « altérité » élargis à l'espace mondial.
- 37 Cette redéfinition du cadre d'existence des rapports sociaux institutionnalisés fait en sorte que les concepts sociologiques qui étaient utilisés par rendre compte de l'institutionnalisation du rapport salarial par exemple, où l'idée d'intégration occupait une place centrale, doivent être revus. De nouveaux concepts émergent pour représenter et interpréter les nouvelles réalités. S'il en est ainsi pour les composantes du rapport salarial, il en est aussi de même du rapport prenant place entre les hommes et les femmes ou entre les groupes culturels. Les concepts d'intégration et de modernisation rendaient compte du nécessaire passage de rapports traditionnels à des rapports sociaux modernes. Les concepts de connectivité et de mondialité rendent compte du passage de rapports sociaux modernes à des rapports sociaux mondialisés. L'idéologie de la mondialisation supplante celle de la modernisation.
- 38 Avec le passage à la société de consommation, avec l'extension des droits politiques, avec la démocratisation de l'accès à l'éducation et à la culture... la problématique de l'intégration à la modernité a perdu de son importance au profit d'une nouvelle question sociale : comment approfondir « individuellement » cette extension des droits politiques et des gains économiques ? Réponse, par la connectivité des individus, des organisations et des territoires au nouvel espace de la mondialité. Alors que le premier niveau d'intégration à l'État a été parachevé autour de 1945, un niveau supérieur d'intégration s'instaure après cette date, un niveau dit de connectivité. Il prend le relais et devient un enjeu central pour assurer une pleine et entière participation « des inclus » aux avantages découlant du niveau actuel de mondialisation de structuration des réseaux de pouvoir et d'actualisation des échanges économiques.
- 39 Le nouvel enjeu ne consiste plus à permettre une intégration culturelle réussie, mais bien d'éviter l'exclusion des processus qui permettent une sur-intégration et évitent une sous-

intégration. En d'autres mots, si l'intégration à la modernité est un fait social banalisé, il n'en est pas ainsi pour l'insertion de l'acteur social à la mondialité. L'intégration à la modernité est un processus achevé au sens où l'acteur occupe une position figée sur l'échiquier des relations sociales, où divers mécanismes ou filets de sécurité lui assurent une reproduction minimale de ses conditions d'intégration. Le processus de mobilité sociale qui lui a permis de cheminer vers un nouveau statut social s'est cristallisé et verrouillé au sein d'un système qui ne permet que très difficilement la réalisation du projet utopique que représentait la mobilité sociale pour tous.

- 40 Curieusement et contrairement à la modernité, la mondialité, contre toutes les attentes qu'avaient les penseurs des Lumières, ne se fait plus au bénéfice de l'Humanité. Tant au Nord qu'au Sud, et au Sud de façon éhontée, le passage à la mondialité, grandement facilité par le paradigme productiviste reposant sur le mariage entre la science et la technologie, signifie une montée en importance du paupérisme et de la dénaturalisation des systèmes écologiques. La mondialité poursuit le projet de la « grande transformation », non pas pour replacer le social au cœur du système mondial et forcer une socialisation de l'économie, mais bien pour étendre la logique du marché capitaliste dans les moindres recoins et frontières de la planète. Dans la nouvelle matrice, le social est plus que jamais soumis à « l'impérativité » de la logique économique. Il l'est au point où il est devenu le creuset ou le laboratoire à partir desquels des communautés ou des collectivités se raccordent aux grands réseaux économiques qui transcendent l'espace national.
- 41 L'intégration de deuxième classe est celle qui lie le sous-citoyen à l'espace de régulation de l'État-nation. L'intégration de première place est celle qui fait vibrer le sur-citoyen au diapason de la mondialité en assurant sa connectivité.

## Mondialité et enjeux territoriaux

- 42 Le territoire n'échappe pas aux nouvelles contraintes de la mondialité. Pour les collectivités locales et régionales du 19<sup>e</sup> siècle des pays nouvellement industrialisés et du 20<sup>e</sup> siècle pour les pays en quête d'industrialisation, le défi n'est plus de s'intégrer à la modernité. Au contraire, le défi est de pouvoir se connecter à la mondialité et par la suite de ne pas être déconnecté des avantages que procure cette dernière.
- 43 Pour y arriver, l'acteur social ne perçoit plus l'État-nation comme le référent institutionnel central de régulation d'une société moderne (André et Delorme, 1983), mais il devient une ressource, un moyen ou un outil à partir duquel il est possible de se brancher ou d'opérer une meilleure connectivité aux grands flux mondiaux de circulation de la richesse (Fontan, 2002).
- 44 À cette fin, point n'est besoin de jouer le jeu des avantages confinés par la polarisation de type centre-périphérie où les métropoles nationales ou régionales exerçaient un échange inégal mais soutenu sur leur zone d'influence (Klein, 2002).
- 45 Au contraire, pour les acteurs institutionnels il apparaît préférable de mettre en valeur leur capital socio-territorial et de favoriser ainsi un meilleur positionnement de leur région sur le marché continental ou sur le marché mondial. Dans une telle configuration, le rôle et la place de la société civile sont reconsidérés. Cette dernière est perçue comme une nouvelle modalité d'action sur la scène du théâtre socio-économique mondial. Investir le champ de la société civile devient un impératif pour les communautés

territoriales afin d'accroître leur capital socio-territorial et améliorer leur capacité d'attractivité.

- 46 L'enjeu posé par la connectivité est celui d'éviter la « dé-connectivité », d'éviter l'exclusion, la mise à l'écart. Cette dernière ne constitue pas ou ne signifie pas un retour dans le passé : en reléguant les individus, les organisations ou les territoires à un mode de production et de régulation pré-capitaliste. L'enjeu témoigne pour les individus, les organisations ou les territoires exclus d'une obligation de vivre à la marge au sein même du système capitaliste, dans une moindre capacité de participer aux grandes activités productrices, aux flux de consommation et de distribution des pouvoirs économiques, politiques et cognitifs.
- 47 Sur une telle scène, les options à la disposition des acteurs sociaux ayant des visées réformistes ou progressistes, dont le mouvement du développement régional et local, se présentent de façon différente de celles rencontrées à l'époque du fordisme. Nous résumons ces options à deux scénarios.
- Une première option consiste à jouer le jeu de la connectivité. Les acteurs sociaux font tout en leur possible pour transformer leurs institutions et doter leur territoire du capital nécessaire pour assurer leur pleine participation à la mondialité.
  - Une deuxième option consiste à construire une autre connectivité, de renouveler la social-démocratie, de travailler à l'autre mondialisation. Les acteurs doivent alors investir les institutions et les organisations de façon offensive afin d'en revoir les finalités. La raison d'être de ces dernières peut alors aborder la finalité de trouver des solutions viables aux grandes questions que constituent la pauvreté et l'appauvrissement, la dégradation des écosystèmes planétaires, la destruction de la biodiversité naturelle et culturelle, la boulimie de la consommation et la satisfaction des désirs extrêmes. Dès lors, il s'agit pour les acteurs empruntant cette voie de dire non au foisonnement de gadgets du consumérisme, des OGMisme et des nanotechnologies au profit de formes de production, de consommation et de répartition qui soient viables pour la planète dans son ensemble.
- 48 Le local constitue-t-il un lieu d'intervention approprié pour les acteurs ayant décidé d'emprunter la deuxième option ? Nous explorerons la chose dans la prochaine section.

## Richesse et pauvreté : puissance et impuissance du local

- 49 Un témoignage et un engagement récents de l'écrivain Alexandre Jardin (2002) nous montrent toute la portée que peuvent avoir de petites actions locales sur le devenir d'une communauté nationale.
- 50 Devant la montée de l'extrême droite en France, Jardin s'implique dans un mouvement social : le *Relais civique*. L'objectif du Relais est de contrer l'emprise de la droite et l'absence de leadership de la gauche politique auprès de la population française. La proposition du *Relais civique* est simple : démarrer des projets concrets qui peuvent faire la différence en matière d'implication citoyenne relativement à des problèmes courants. Le premier projet du Relais porte sur la lutte à l'analphabétisme en proposant de *lire et de faire lire*. Telle me paraît être la piste à suivre pour renouveler les fondements de la théorie du développement local.

- 51 À une approche qui se cantonnait dans la sphère de l'économie doit succéder une approche qui renoue avec les principes de l'économie politique et de l'économie sociale, qui s'inspire donc des contraintes posées par la construction du devenir des sociétés humaines, à savoir leur nécessaire prise en compte dans la question économique des dimensions de l'échange et du marché, de la politique et du pouvoir, du social et du savoir culturel.
- 52 Le projet *lire et faire lire* se penche sur un problème à géométrie variable où l'emploi devient une des dimensions à travailler, au même titre que le sont le rapport au savoir, à la famille et aux rapports de pouvoir de l'individu analphabète au sein d'une variété de réseaux sociaux.

## De toutes petites choses

- 53 Les petites choses qui sont réalisées à l'échelle locale sont multiples et variées. Elles sont peu ou pas prises en considération, certainement pas valorisées par les médias, par les politiciens ou la communauté d'affaires. Par exemple, la décision d'une personne prestataire d'une mesure de sécurité du revenu de retourner aux études est considérée comme un acte normal et même comme une obligation. La décision d'un adolescent de joindre les rangs d'une Coopérative jeunesse de services passe inaperçue. Pourtant, l'une ou l'autre action sont directement associées à une prise de décision qui a mené à la création d'une organisation de développement communautaire ayant pour but d'aider des personnes prestataires de l'aide sociale à s'insérer sur le marché du travail ou ayant pour but d'initier des adolescents à l'univers des coopératives de travail. Ce sont là des exemples à toute petite échelle de cette essence qui alimente au jour le jour le train du développement local.
- 54 Toutes ces actions constituent à notre sens le quotidien et l'ABC du développement local. Un quotidien passé sous silence lorsqu'il est comparé à celui des grands exploits réalisés par les géants du développement : Bombardier, l'Alcan, Jean Coutu, Ayerst, la Caisse de dépôt et de placement, Emploi-Québec, le ministère de l'Éducation, le Mouvement Desjardins... Et pourtant, que feraient les multinationales, les grandes firmes nationales et l'État si leurs employés n'étaient pas formés ? Que feraient ces institutions si la municipalité qui les accueille n'aménageait pas convenablement son territoire et ne le dotait pas de structures de transport et de sécurité publique appropriées ? Que feraient ces multinationales si l'habitat urbain était complètement démuné de toute vie culturelle et de tous ses dispositifs municipaux de loisirs ? Que feraient ces « grands acteurs » si des formes élémentaires ou organisationnelles de solidarité n'étaient pas présentes pour conforter le sans-abri ou les familles démunies ? Elles partiraient tout simplement ailleurs. Elles chercheraient un cadre plus accueillant pour loger leurs installations.
- 55 Il est important de garder en tête cette réalité. Le local est l'espace de vie de base, celui qui permet à la fois de rêver l'avenir et d'observer la beauté ou les souffrances produites par des rêves qui ont bien ou mal tourné. Pour le chercheur, l'espace local est le lieu d'observation par excellence des forces et des faiblesses du système socio-économique et socio-politique en place.
- 56 Face aux projets de la globalisation et de la mondialisation, il importe de reposer la question lancée à plusieurs reprises par des acteurs ou des chercheurs : quel projet pour le local, quelle place au local... ?

## Le projet local

- 57 Comment repenser le paradigme du développement local sans tenir compte des critiques importantes qui ont été adressées au concept par différents chercheurs tels Latouche (1985 et 2002), Comeliau (1991), Ndione (1994), Rist (1996), McMichael (1996), Rahnema et Bawtree (1997) ou par des collectifs d'intervention du type de *l'International Network for Cultural Alternatives to Development* ou du *Réseau européen pour l'après-développement* (2002). En d'autres termes, le renouvellement du paradigme du développement local sera d'autant plus riche qu'il permettra d'apporter des réponses aux questions qui sont posées par les théoriciens de l'après-développement, du post-développement ou de l'anti-développement.
- 58 Une des pistes pour réaliser ce renouvellement consisterait dans la définition d'un projet pour le local. Le *Projet local* à notre sens porte sur la socialisation et la mobilisation des individus, des groupes, des organisations et des institutions autour d'une grande médiation portant sur la rencontre d'intérêts très différents sur la scène du territoire local. Cette médiation, comme nous l'indiquons à partir de l'exemple de l'initiative *lire et faire lire* n'a pas à faire de l'économie, donc de l'emploi et de la richesse « monétaire » la pierre angulaire du développement local. Au contraire, le *projet local* aborde dans sa totalité le social qui occupe le local.
- 59 Si l'État s'est octroyé historiquement le sens profond de la citoyenneté, cette dernière a tout avantage à être redéfinie par rapport aux implications du projet de la mondialité. Le *projet local* permettrait une réappropriation de la capacité de l'acteur local d'intervenir sur le devenir global de sa collectivité. Pour ce faire, il s'agit avant tout de penser la collectivité à partir d'une convention constituante, de la voir se doter d'une vision de son devenir. Trop souvent les collectivités sont amenées à définir des plans de développement sur des bases qui sont définies de l'extérieur, en réponse à des indicateurs de performance qui lui sont imposées.
- 60 La mondialisation a créé une brèche dans la toute puissance de l'État-nation. Elle a rendu possible la définition d'une citoyenneté para-nationale tout en permettant aux instances territoriales infra-nationales qui le désirent de se doter d'un processus de citoyenneté spécifique.
- 61 Présentement, et la citoyenneté mondiale et les citoyennetés infra-nationales sont en émergence. Les contours de ces espaces citoyens sont laborieusement en train de se définir, tant en légitimité qu'en production de modalités concrètes d'existence : en termes de valeurs, de principes, de mécanismes d'expression, de droits et de responsabilités.
- 62 La théorie du développement local a permis, à ses tous débuts, d'attirer l'attention sur le local comme un lieu d'exercice de luttes sociales. Cette théorisation s'est fortement définie en fonction d'une logique modérée de transformation sociale où l'étapisme et le réformisme étaient considérés comme le meilleur moyen pour réaliser les objectifs portés par les nouveaux acteurs du local. Cette théorisation est aussi caractérisée par une faible capacité de distanciation par rapport aux discours et aux pratiques du projet développementaliste, d'où la relative facilité d'institutionnalisation des pratiques sociales qui se sont inspirées de ce discours pour répondre à des urgences urbaines ou rurales.

- 63 Les « initiatives locales » (Arocena, 2001) qui succèdent au « développement local » ont-elles la puissance de s'affranchir du projet développementaliste pour poser une après l'autre les pierres du *Projet local* ? Cette construction se fait-elle en concordance au projet plus vaste encore qu'est celui de *l'autre mondialisation* ? Comment penser l'articulation entre ces grands agendas de travail ?

## Proposition de renouvellement du paradigme du développement local

- 64 Face au changement matriciel, le cadre même de conception théorique du développement local est à réinterpréter. Il importe de le penser en fonction des problèmes actuels, en l'occurrence le renouvellement des mécanismes porteurs d'inégalités sociales et l'approfondissement des processus de dénaturalisation de l'environnement écologique.
- 65 Comment orienter cette réinterprétation, si ce n'est à partir des pistes proposées en termes de déprogrammation des fondements de la civilisation capitaliste en visant un atterrissage en douceur vers de nouvelles modalités de réalisation de la croissance civilisationnelle. Le travail de réinterprétation implique un effort collectif en termes d'innovation culturelle en vue de constituer un nouvel espace civilisationnel mondial.
- 66 Pour aller dans cette direction, des mots d'ordre ont été lancés entre autres par Méda (1999), Morin (2002), Baud (1999). Les voies proposées relèvent plus du constat d'urgence et surtout de l'impossibilité de s'en tenir au statut quo défensif que représente l'option réformiste d'une troisième voie (Giddens, 2002 ; Touraine, 1999). Au contraire, les propositions vont dans le sens d'une « grande transformation reposant sur une rupture » car la nature des problèmes auxquels nous sommes confrontés fait en sorte que toutes les ressources de l'imaginaire doivent être mobilisées pour penser des solutions réalistes et durables.
- 67 Les penseurs des paradigmes du développement, tant local, rural, régional, national, continental ou mondial, peuvent difficilement faire comme si de rien n'était. Ils se doivent de poser le problème « de la croissance pour la croissance », d'en saisir les implications, évidemment en fonction de leur échelle d'intervention, pour apporter des réponses à la question du renouvellement du cadre de construction du système-monde actuel (Wallerstein, 1995).
- 68 Le renouvellement du paradigme du développement local constitue une opportunité pour les chercheurs de renouer avec l'innovation sociale et culturelle en travaillant de concert avec les praticiens du développement local à la conceptualisation d'un cadre de réflexion approprié aux défis que pose la réalité actuelle.
- 69 Il est vrai que ce renouvellement exige de la part de tous et chacun un effort critique très important. Le renouvellement nous invite à nous délester de notre vieil appareil conceptuel et à innover pour travailler à la réalisation d'un « développement durable ». Il signifie donc un certain engagement « normatif » de la recherche. Cet engagement, pour être valide, demande un ancrage solide avec les milieux de l'intervention.
- 70 N'oublions pas que les universitaires sont soumis à une tension subjective qui s'exprime régulièrement dans la société entre des acteurs désirent sécuriser les acquis du système, dans le cas présent le productivisme et le consumérisme, et les acteurs qui ont des aspirations qui remettent en question le productivisme et le consumérisme, formulées de

telles sortes qu'elles redonnent au système social les outils pour assurer une vitesse de croisière viable et équitable au devenir sociétal pour les générations futures.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- AROCENA, J. (2001). *El desarrollo local : un desafío contemporaneo*. Montevideo, Universidad Católica.
- AYDALOT, P. (dir.) (1984a). *Crise et espace*, Paris, Economica.
- AYDALOT, P. (1984b). *Dynamique spatiale et développement régional*, Paris, Economica.
- ANDRÉ, C., DELORME, R., *L'État et l'économie : un essai d'explication sur les dépenses publiques en France (1970-1980)*, Seuil, Paris, 1983.
- BAGNASCO, A. (1977). *Tre Italie. La problématique territoriale dello sviluppo italiano*, Bologne, Il Mulino.
- BEAUD, M. (1999). *Le basculement du monde*, Paris, La Découverte.
- BECATTINI, G. (1979). « Dal settore industriale al distretto industriale », *Rivista di Economia e Politica Industriale*, vol. 2, pp. 7-21.
- BENKO, G. et LIPIETZ, A. (dirs) (1992). *Les régions qui gagnent : districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France.
- BOLTANSKI, L., CHIAPELLO, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- CHASSAGNE, M.E. et A. ROMEFORT (1987). *Initiatives et solidarités pour le développement local : l'affaire de tous*, Syros/Adels, Paris.
- COMELIAU, C. (1991). *Les relations Nord-Sud*, Paris, La découverte.
- FONTAN, J.M. (2002). « De la connectivité », *Organisations & territoires*, Vol.11, n° 1, pp. 59-63.
- Fontan, J.M. (dir.) (2001). *L'évaluation sociale un enjeu politique*, *Cahiers de recherche sociologique*, n° 35, mars.
- GIDDENS, A. (2002). *La troisième voie*, Paris, Éditions du Seuil.
- INTERNATIONAL NETWORK FOR CULTURAL ALTERNATIVES TO DEVELOPMENT (2002). « La fin du développement et le travail de régénération », *revue du MAUSS*, n° 20, deuxième semestre, pp. 97-98.
- JARDIN, A. (2002). *1 + 1 + 1*, Paris, Grasset.
- KLEIN, J.L. (2002). « Pour sortir de l'approche centre - périphérie », *Organisations & territoires*, Vol.11, n° 1, pp. 33-38.
- LATOUCHE, S. (2002). « D'autres mondes sont possibles, pas une autre mondialisation », *revue du MAUSS*, n° 20, deuxième semestre, pp. 77-89.
- LATOUCHE, S. (1985). *Faut-il refuser le développement*, Paris, Presses universitaires de France.
- LECLAIR, Y. et C. BÉLAND (dir.) (2003). *La voie citoyenne, pour renouveler le modèle québécois*, Montréal, Éditions Plurimedia.

- LÉVESQUE, B., J.L. KLEIN et J.M. FONTAN (1995). *Les systèmes locaux de production*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Service aux collectivités.
- MCMICHAEL, P. (1996). *Development and Social change*, Londres, Pine Forge Press.
- MÉDA, D. (1999). *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Aubier.
- MORIN, E. (2002). «Une mondialisation plurielle», revue du MAUSS, n° 20, deuxième semestre, pp. 43-53.
- NDIONE, E.S. (1994). *L'économie urbaine en Afrique*, Paris, Karthala.
- PIORE, M.J. et C.F. SABEL (1984). *The Second Industrial Divide*, New York, Basic Books.
- RAHNEMA, M. et V. BAWTREE (dirs) (1997). *The Post-Development Reader*, Londres, Zed Books.
- RÉSEAU EUROPÉEN POUR L'APRÈS-DÉVELOPPEMENT (2002). «Manifeste», revue du MAUSS, n° 20, deuxième semestre, pp. 90-97.
- RIST, G. (1996). *Le développement*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- TOURAINÉ, A. (1999). *Comment sortir du libéralisme ?*, Paris, Fayard.
- TREMBLAY, D-G. et J.M. FONTAN (1994). *Développement économique local : la théorie, la pratique, les expériences*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- WALLERSTEIN, I. (1995). *Impenser la science sociale, pour sortir du XIXe siècle*, Paris, presses universitaires de France.

## RÉSUMÉS

Le développement local pourrait bientôt être déclaré en crise si les retombées tant anticipées par ses propagateurs tardent encore à venir. Nous préférons parler de renouvellement que d'une crise paradigmatique. De renouvellement car des pratiques locales novatrices sont en émergence, lesquelles donnent à la nouvelle cuvée du développement local un potentiel reformatrice indéniable. Ce renouvellement, nous en explorons les fondements tout en indiquant clairement ses limites si l'invitation lancée par ses nouveaux leaders ne devient pas une innovation incontournable. Le projet local est un des éléments de construction et de réponse aux défis lancés par le mondialité.

## INDEX

**Mots-clés** : connectivité, discours, développement local, développement régional, développementisme, gouvernance, mondialité, politique, pratique, redéfinition

## AUTEUR

JEAN-MARC FONTAN

UQAM – Observatoire montréalais du développement